

Elections communales vaudoises : les femmes élues plus nombreuses qu'en 1965

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **57 (1969)**

Heft 102

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Elections communales vaudaises: les femmes élues

Communes à représentation proportionnelle (entre parenthèses, nombre d'élues en 1965):

Aigle (5)	Cornioley Charlotte Guex Liliane Jotterand A.-Marie Perréaz Madeleine Putallaz Renée Tille Marcelle
Bex (5)	Chaubert Irène Bonjour Adèle Cherix André Hager Méry Houriet Françoise Jaquier Marquerite Marlézaz Suzanne Rochat Olga Savioz M.-Madeleine
Bussigny/Lausanne	Gauthier Marie Zoller Gertrude
Château-d'Oex (6)	Bach Eliane Gatollat Line Jaccard Marguerite Ramel Anne-Marie
Chavannes/Renens	Girardet Nelly Huber Nelly Lugin Ariette Renaud Cosette Stutz Bluette Vernez Jacqueline
Le Chenit	Aubert Madeleine Bonny Gisèle Golay Lisette Le Coultre Emilienne Meylan Marguerite Piguet Claudine Quarroz Marinette Renaud Ginette Reymond Nelly Roulin Jeanne
Corcelles/Payerne	Bettex Eliane Gottl Gisèle Rapin Rose-Marie
Crisser (8)	Bettex Nelly Brunner Lucelle Christen Yvonne Daenzer Louise Fries Lucie Guignat Georgette Richard Alice Stauffer Juliette Theintz Marie-Thérèse Voeffray Jeanne
Cully (1)	Baatar Myriam Bachmann Antoinette Reymond Heidi-Hélène
Ecublens (5)	Aeberhard Renée Badoux Jacqueline Basset Claudine Fries Julie Mellana Rachel Reichlé Jenny
Gland (1)	Bourquin Lucienne
Grandson (5)	Cattin Geneviève Groux Germaine Ichy Yvonne Maire Pierrette Payot nelly Rossier Martha
Lausanne (15)	Aguet Isabelle Barbezat Renée Beaud Rose Bergler Liliane Brunner Suzanne Burri Janine Carey Simone Chapallaz Adrienne Clavel Liliane Corthésy André DufourMarie Dutoit Annie Favre Liliane Imer Amélie Margaret Jeannine Mauron Marie-Louise Monnier Michèle Muret Charlotte Picot Madeleine Stahelin Marie-Louise Troyon Edmonde Verazzi Odette Vionnet Cécile
Lavey-Morcles	Tornay Marie-Louise
Leyssin (3)	Brand Suzanne Cheseaux Germaine Nicca Berthe Rollier Anne-Marie
Lonay (2)	Brocard Lucie Cruchon Ida Genier Michèle Palmeili Christiane Verbois Jeanine
Lutry (2)	Giroud Cl.-Evelyne Jordan Noëlle Kousmine Tatiana Nicod Huguette
Montreux (8)	Blanc Madeleine Cosandey M.-Louise Cruchon Marie-Lise Delafontaine Franc. Dufour Pauline Durgnat Madeleine Ferrier Josette Hemmerling Michèle Mermoud Irène Tissot Monique
Morges (4)	Brautigam Madeleine Clement Jacqueline Dubois Henriette Rochat Edith Salina Marie-Jacques de Siebenthal Nelly Theintz Liliane
Moudon (4)	Etter Marie-Claude Pittet Simone
Nyon (11)	Bertholet Thérèse Ethenoz Gabrielle Forel Madeleine Hämmerli Eliane Kammacher Marie Mages Irma Meylan Rosine Roget Simone Roux Emma Wuichet Nelly
Ollon (4)	Daven Hélène Kabuss Alice
Orbe (5)	Allegrini Gisèle Fazan Simone Frei Liliane Gaillard Odette Gremion Odile Richon Madeleine Vautier Liliane
Payerne (2)	Martignier Charlotte Monney Verena
Rapin Claudine	Rapin Claudine Ruegge Antoinette
Penthallaz (2)	Blaser Flossette Martin Martine Trepey Marie
Prilly (2)	Collet Liliane Cottier Irma Dreyfus Nicole Grosjean Yvonne Lesquerue Claude Noverraz Renée Passini André
Pully (7)	Berseth Jeanne Bircher Liné-Maria Chiardara Françoise de Dardel Isabelle Delay Renée Friedrich Henriette Gardel Huguette Herren Dora Marcuard Misette Pilet Suzanne Rosse Ruth Rossi Mariette Stucki Anne-Marie Trepey Marie-Louise
Renens (5)	Berseth Verena Depraz Evelyne Garrax Eliane Getaz Claire-Lise Givel Lucie Gloor Eva Gohl Ghislaine Grand Thérèse Levasseur Floriane Maillard Christiane Theintz Adrienne
Rolle	Baehler Marthe Michoud Anne-Marie Rickenbach Jeanne
Sainte-Croix (5)	Guignat Jacqueline Margot Elsy Murdert Louise Schmidt Jeannelte
La Tour-de-Peilz (?)	Amiguet Marie-Louise Bercher Suzanne Burri Léna de Cocatrix André Geghard Madeline Herren Marceline Juvet Marceline Pattthey Josette Perret Rose Seren Anna Smanio Liliane Weber Germaine Wenner Dorothee Ziegler Mireille
Vallorbe (2)	Bachafren Françoise Champendal Marcelle Chappuis Marguerite Guignard Simone Jaillard Hélène Maillet Madeleine Ney Marie-Louise

PLUS NOMBREUSES QU'EN 1965

Les élections communales des 8 et 9 novembre ont attiré aux urnes plus d'électeurs qu'en 1965; dans la majorité des communes la participation a été plus élevée (Lausanne 38 à 43 %, Pully 47 à 56 %, Montreux 46 à 57 %, etc.).

Ces élections ont, dans l'ensemble, été surtout favorables aux partis radical et socialiste, mais elles ont vu aussi une nette avance féminine. Malgré la proportion encore bien faible des femmes dans les conseils communaux, presque partout on enregistre davantage d'élues. On compte 231 conseillères sur 2730 conseillers, compte tenu du second tour de scrutin de Cossonay, Savigny, Lucens et Oron. Dans cette dernière commune, les dames (7) ne s'étaient mises en liste commune que pour le second tour. En cours de législature, Mme Françoise Martinet (qui a obtenu 150 voix contre 172 au dernier masculin) a des chances d'entrer au Conseil.

Signalons qu'au moment où nous mettons sous presse, il reste encore 221 conseillers à élire.

Vevey (3)	Besuchet Céline Corthésy Georgette Den Oos Renée Gehrig Liliane Grognoz Françoise Keller Nicole Rumpf Antoinette
Villeneuve (?)	Barras Suzanne Betzze Elise Pittet Madeleine
Communes à système majoritaire :	Dans un certain nombre de ces communes, un second tour de scrutin aura lieu au cours du mois de novembre et d'autres candidates, certainement, seront élues. Leur nom paraîtra dans notre prochain numéro.
Penthallaz (2)	Entre parenthèses toujours le nombre des élues de 1965, mais nous ne le savons pas toujours!
Apples	—
Assens	Bassin Paulette
Aubonne (1)	Depierraz Madeleine Gaillard Suzanne Liardet Rosemonde
Avenches (1)	—
Ballaigues (3)	Flaction Françoise Leresche Fernande Loeffler Sylva Magnat Yvette
Baulmes (2)	Prezzini Lisette
Begnins (1)	Huser Suzanne
Bière (3)	Croisier Juliette
Blonay (2)	Cruchon Raymond
Bottens	Cornaz Elisa Schöni Marguerite
Bullet (1)	Forel (Lavaux) (2) Emery Marceline Gilliéron Françoise
Chardonne (2)	Ducrot Louise Parisod Josette
Chavornay	—
Cheseaux/Lausanne (1)	Christin Françoise Eery Claudine
Chexbres	Chevalley Jacqueline Paley André Rigert Denise
Commugny (2)	Chatelain Lina
Concise (2)	Devenoge Arlette Pavlovitch Madeleine
Coppet (1)	Fabrichon Pervenche Pouly Marthe
Corcelles-le-Jorat	Porchet Madeleine
Corseaux	Bachmann Suzanne Eberlé Aline Rochat Lina
Corsier/Vevey	Jacquery Lise Neyroud Mariette
Yverdon (5)	Cereghetti Eugénia Gaillé Yvette Martin Antoinette Merayz Lina Miéville Pierrette Petitpierre Denise Pittet Juliette
Yvonnand (3)	Depraetere Edwige Huber Isabelle Meige Gabrielle Potterat Evelyne

En parcourant les résultats, il semble que le système de la représentation proportionnelle soit plus favorable aux femmes (8,5 % d'élues) que le système majoritaire (3,4 %) encore que d'autres éléments pèsent aussi dans la balance, notamment le fait que le système majoritaire n'est plus en vigueur que dans les petites communes où l'on reste peut-être plus attaché à l'idée de la femme au foyer...

Il n'en reste pas moins que nous pouvons nous réjouir: les communes où la participation des femmes aux conseils communaux est en baisse ne sont qu'une minorité (par ex.: Château-d'Oex 4 contre 6 en 1965; Moudon 4-2; Nyon 11-10; Ollon 4-2; Sainte-Croix 5-4). Ailleurs, on enregistre parfois des gains de 100 % et plus (par ex.: Lonay 2 en 1965, 5 en 1969; Prilly 2-7; Lutry 2-4; Chavannes près Renens 3-6; etc.).

Il ne nous reste plus qu'à faire encore mieux la prochaine fois. Pour y arriver, c'est déjà maintenant qu'il faut se mettre au travail.

H. N.-R.

Le Lieu	Dépraz Elisabeth Golay Paulette Meyer Claudine Rochat Angèle Rochat Betty Rochat Janine Rochat Lina
Rien	—
Roch	—
Romanel/Lausanne	Byrde Henriette
Rossinière (1)	Depraz Marguerite
Rougemont	Breton Madeline
St-Légier-La Chiésaz	Laurent Marianne
Saint-Prex (2)	Aeberhard Madeleine Cornaz Jacqueline Dupuis Jeanne Pfeuti Madeleine Weidmann Germaine
St-Saphorin (Lavaux) (2)	Eisenhut Violette Mauch Dorine
Saint-Sulpice (2)	Dufey Jeanne Favay Claudine
La Sarraz	Sœur Germ. Bassin Baudraz Lucie
Savigny	Golliez Rose Meyer Irène
Thierrens	Fantoli Denise Pahud Marguerite
Vaulion (2)	Ludi Edith
Veytaux	Dind Lucette Giorna Madeleine Lugon Esther Monod Marie-Lise
Villars-de-Terroir	—
Villette (2)	Alghisi Annette Dance Louise Steiner Marguerite
Yens	—
Yvorne (3)	Durussel Juliette
Sur 78 communes utilisant ce système électoral, 25 communes n'ont pour l'instant pas de conseillères communales.	
Communes à Conseil général	270 communes ont élu, le dimanche 9 novembre, leur municipalité. Six d'entre elles, seulement, présentent une femme comme candidate. Quatre ont été élues. Voici les noms de ces quatre «municipales»:
Combremont-le-Grand	Coincins Lambert Josette
Bellerive	Perroy Acharod Odette
Hochuli Käthy	—
INSTITUT DE BEAUTÉ LYDIA DAINOW	Ecole d'esthéticiennes Diplôme International Cidexco
Rue Pierre-Fatio 17	Genève Tél. (022) 35 30 31 Membre de la FREC

L'ÉROTISME

(Suite de la page 1)

La pilule, conçue pour libérer les femmes marées de maternités trop rapprochées, invite chacune à une certaine liberté. Il fallait s'y attendre. A tel point qu'un magazine pour jeunes filles n'a pas hésité à publier, à l'aide de croquis très clairs, les zones érotiques des corps masculin et féminin. A titre documentaire, sans doute.

L'exploitation commerciale du comportement intime de l'homme et de la femme fait recette, les foules marchent. Hommes et femmes ont l'impression de faire enfin craquer le corset de tabous qui les maintenait étroitement. Ils ne se rendent pas compte qu'avec ce produit de basse qualité, cet érotisme de toc, ils en sont réduits à n'être que deux épi-dermes. Quelle chute.

On crie à la victoire sur l'hypocrisie de naïveté et l'on ferme les yeux sur la vaste tromperie, l'énorme mystification dont nous faisons, nous, les femmes, une fois de plus les frais. Nous voulions être compagnes à part entière, être respectées comme telles. Celles qui donnent dans le panneau se retrouvent femmes-objets, en criant à la libération totale. Elles se veulent libres et se retrouvent esclaves. Ménage à six? Aventures physiques en toute liberté? C'est encore le meilleur moyen pour une femme, même affranchie, de sombrer dans le déséquilibre mental, médecins et hommes de loi le savent bien.

Sur le disque scandaleux mentionné plus haut sont gravés, entre autres bruits divers, cet embryon de dialogue. Elle: « Je t'aime », car cette fausse libérée veut inconsciemment garder un peu de rêve pour s'y raccrocher. Lui, cyniquement, lucidement, remet les ch-

N'oubliez pas Pro Juventute



ses en place et répond: « Moi, non plus ». C'est d'une psychologie renversante de vérité, mais écrasante. Cela veut dire: « Quoi que tu puisses prétendre, malgré ce que nous sommes en train de faire, je ne t'aime pas et tu ne m'aimes pas. Tu es l'objet dont je me sers ». Où est la libération dans cela?

Sur la jaquette du disque, le regard de la femme en dit long aussi. Il n'est ni clair, ni heureux, ni brillant d'intelligence, ni pétillant d'humour. Il est... comment dire? Marécageux, fangeux... Le bonheur n'a jamais pris cet aspect-là.

Il faut veiller au grain, comme disent les marins. Sur terre comme sur mer, il n'y a qu'un caractère bien trempé qui puisse faire face au déchaînement des mauvais éléments. Le caractère, heureusement, se forge. Dès l'enfance. Et c'est nous qui sommes les éducatrices. Pensons-y plus que jamais.

H. Nicod-Robert.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66 GENEVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant
Retouches et réparations pour dames et enfants



- dissout le tartre, la nicotine, les dépôts verdâtres sur les dents des enfants
- nettoie parfaitement en purifiant l'haleine

dentifrice Asba, conseillé par votre dentiste